

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2017

Présents : Tous les Conseillers sauf Messieurs Patrice HERMANT, Jean-Paul PETIT, David GUILLEZ et Madame Laurence GAMBIER, excusés.
Secrétaire : Madame Barbara LENGLET

Délibérations :

• Etudes préalables à la prise de compétence Assainissement – Convention

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet d'études préalables au transfert de la compétence assainissement.

Dans le cadre des réflexions menées sur le transfert des compétences Eau et Assainissement des communes vers les EPCI imposé par la loi NOTRE (2018 pour l'assainissement et 2020 pour l'eau potable), la Communauté de communes Avre, Luce et Noye a demandé au Syndicat mixte AMEVA une proposition d'accompagnement à la prise de ces compétences.

Après l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'entériner la réalisation des études préalables à la prise de compétence Assainissement,
- d'autoriser Madame le Maire à signer tout document en rapport avec ces études,
- de déléguer à la CCALN, la mise en œuvre de ces études,
- d'autoriser le Président de la CCALN et le Vice-Président en charge de la compétence Aménagement de l'Espace Cadre de vie à signer les documents en rapport avec ces décisions.
- d'autoriser le Président de la CCALN et le Vice-Président en charge de la compétence Aménagement de l'Espace Cadre de vie à lancer une consultation pour choisir le prestataire qui réalisera les études.

• Tarifs location salle polyvalente

Madame le Maire expose à l'Assemblée que le prix de location de la salle polyvalente n'a pas augmenté depuis 2013 et propose d'augmenter les prix en rappelant les tarifs actuels :

Tarif habitant de la Commune : 250 € le week-end

Tarifs extérieurs à la commune : 490 € le week-end

Tarif à la journée en semaine : 200 €

Les frais de chauffage restent à 80 € de début novembre à fin février.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de ne pas augmenter les tarifs de la salle polyvalente pour le moment et propose de faire une recherche de tarifs dans les autres communes afin d'avoir une idée plus précise pour la prochaine réunion de Conseil Municipal.

Informations diverses :

• Programme 13 et 14 juillet 2017

13 juillet 2017 : rassemblement terrain de sport de Dommartin à 22h00

Feu d'artifice à Cottenchy – Buvette Comité des fêtes

14 juillet 2017 : Dépôt de gerbe au monument à 11h15 - Remise des prix aux enfants avec apéritif offert par la commune - Tombola des dames.

• Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P)

Choix sur 4 jours du Conseil d'école, plus de TAP, en attente de la confirmation et accord du DASEN.

- **Dossier sécurité**

Un 2^{ème} devis a été établi par la société EVIA pour l'étude globale du village suite à la demande du Conseil Municipal lors de la dernière réunion.

Le Conseil Municipal après débat, considérant que les prochaines étapes pourront se faire par tranches, choisit à la majorité de commencer par la sécurisation de l'entrée rue du paraclet et devant l'école. Des devis seront demandés pour mise en concurrence en se basant sur la première proposition de la société EVIA.

- **Devis nettoyage salle municipale / mairie**

Le devis concernant le nettoyage de la salle devra être réactualisé en supprimant le lessivage des murs et le décapage du sol pour la salle.

- **Achat de terrain (parcelle B 130)**

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal d'un courrier de réponse de Monsieur le Président de la région Haut de France, suite à la demande faite par le Conseil Municipal pour l'achat d'une bande de terrain située sur la parcelle B130 propriété de la région.

Cette cession est envisageable en effectuant au préalable une division parcellaire dont le coût serait à la charge de la commune.

Le projet pourrait être pris par la Communauté de Communes Avre Luce et Noye.

- **Point sur l'intercommunalité**

Lors de la dernière Assemblée Générale, le budget n'a pas été voté, il faut attendre l'examen de la cour des comptes. Il manque 1m8 € pour équilibrer le budget.

Le Maire, MC MAILLART